

LE MERCREDI

7H-8H30

Accueil du matin, petit-déjeuner proposé jusqu'à 8h. Activités adaptées au rythme de l'enfant

8H30-11H30

Activités éducatives

11H30

Retour à la maison ou déjeuner en Centres de loisirs

13H30-19H

Centres de loisirs
Activités manuelles, artistiques et sportives

18H

Navette

Les enfants peuvent se rendre au CELE, le matin ou l'après-midi ou la journée complète.

NOS PARTENAIRES



PROVÉLO 91 apprentissage de la conduite à vélo, maniabilité et sensibilisation au code de la route, réparation de vélo, sorties en plein air



MJC arts plastiques, dance hall, hip-hop, expression corporelle et théâtrale

SCÈNE NATIONALE AGORA-DESNOS ET CINOCHES
ateliers de lecture à haute voix, de marionnette, de réalisation, création d'un journal, 12 séances de cinéma avec animations

Le mercredi matin, la Municipalité propose aux enfants 3 heures d'activités éducatives, facultatives et gratuites. Elles visent à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel des petits rissois, qu'ils soient inscrits en maternelle ou en élémentaire. Partageant avec la ville la conviction de l'intérêt pédagogique de ce nouveau dispositif, de nombreux partenaires y prennent part. Des partenaires culturels, artistiques, sportifs aux compétences reconnues.



PLANÈTE SCIENCES
astronomie, initiation à l'archéologie, apprentissage de la biodiversité et de l'énergie, entraînement spatial



CONSERVATOIRE O. MESSIAEN initiation à la culture musicale

ART ATTITUDE initiation aux arts plastiques et découverte des cultures du Monde



MÉDIATHÈQUES
apprentissage de la lecture de conte et réalisation d'un conte musical avec restitution



LE PLAN enregistrement de textes en chansons dans les studios



CIRQUE ADRIENNE LARUE
initiation aux arts du cirque avec plusieurs représentations sous chapiteau



Conception et réalisation : nbd.fr



LE LIVRET DE LA RENTRÉE 2020/21

L'ÉDITO DU MAIRE

Chers parents,

Votre enfant vient de faire sa rentrée des classes.

Pour lui comme pour vous-même, il s'agit d'un moment plein d'émotion mais peut-être aussi d'inquiétude au regard du contexte sanitaire actuel.

Lieu où les élèves accèdent aux savoirs, forment leur intelligence, développent leur citoyenneté et leur apprentissage de la vie en collectivité, l'école fait l'objet d'une attention particulière de toute mon équipe. Cette année encore, nous veillerons à offrir à nos jeunes Rissois.es les meilleures conditions d'enseignement dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Maintien du dispositif d'un agent municipal qualifié dans toutes les classes maternelles de la petite à la grande section, aide au devoir, trois heures d'activités éducatives gratuites le mercredi matin, accueil de 7h à 19h tous les jours, sont autant d'actions décidées et portées par la Ville avec Serge Mercieca, Maire-adjoint chargé de

l'Éducation, Aurélie Monfils, Maire-adjointe chargée de la Réussite scolaire, des Collèges, des Lycées et de l'Enseignement supérieur, Sémira Le Querec, Maire-adjointe chargée des Activités périscolaires, des relations avec les parents d'élèves et de l'Aide à la parentalité, Dounia Kebbab, Maire-adjointe chargée de la Petite enfance et Kykie Basseg, Maire-adjointe chargée de la Jeunesse et les 260 agents municipaux dédiés à ce secteur et toute la communauté éducative, nous serons à vos côtés, tout au long de l'année pour vous accompagner dans votre rôle de parent et assurer l'épanouissement de votre enfant.

Bonne année scolaire à toutes et tous,

STÉPHANE RAFFALLI

Maire de Ris-Orangis,

Conseiller départemental de l'Essonne



LA SEMAINE

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Aux abords des écoles, près de 9 agents qualifiés veillent à la sécurité des enfants. Privilégiez les déplacements à pied ou en covoiturage.



8H30-11H30

LES COURS

La ville assure à toutes les écoles de maternelle la présence d'une ATSEM par classe, soit 59 ATSEM en 2018.



7H-8H20

LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS AUX CELE

Ces accueils sont des temps calmes où sont proposés un petit-déjeuner et des activités variées. Les tarifs sont calculés au quotient familial.

11H30-13H30

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DES MENUS ÉQUILIBRÉS

favorisant le bio, élaborés par une diététicienne. En 2019, près de 2500 repas servis par jour. Les activités sont assurées par des encadrants diplômés.



13H30-16H30

LES COURS

La Municipalité soutient l'enseignement : fournitures gratuites en élémentaire, matériel pédagogique, participation aux classes découvertes, entretien des équipements sportifs et des bâtiments scolaires.

Avec l'encadrement, cela représente un coût municipal de 43€/enfant en maternelle et 53€/enfant en élémentaire.

16H30-18H

LES ÉTUDES SURVEILLÉES EN ÉLÉMENTAIRE

sont assurées par du personnel municipal qualifié (minimum BAC+2) et des enseignants volontaires. La tarification est l'une des moins chères du département. Les élèves de maternelle peuvent fréquenter le CELE de 16h30 à 19h.



PENSEZ-Y



Inscriptions aux centres de loisirs, aux activités éducatives et extrascolaires, règlements de factures:

 [Portail Famille](#)

LE SAVIEZ-VOUS



La Ville offre une multitude d'activités extrascolaires : ludothèques, médiathèques, piscine, etc.

EN SAVOIR PLUS

Tél. : 0169 02 52 64

Tél. : 0169 42 56 02

 [VILLE-RIS-ORANGIS.FR](#)